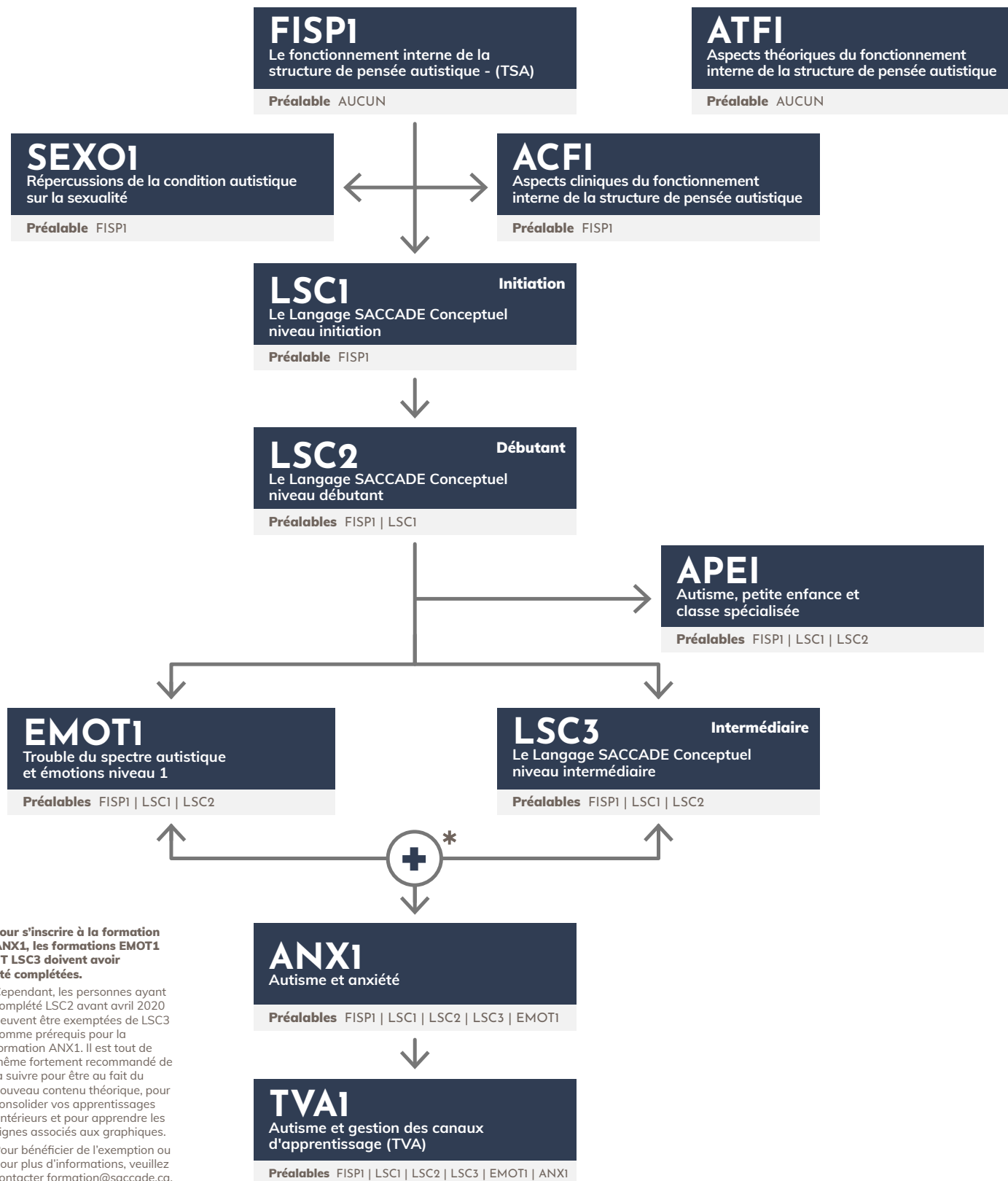




* Pour s'inscrire à la formation ANX1, les formations EMOT1 ET LSC3 doivent avoir été complétées.

Cependant, les personnes ayant complété LSC2 avant avril 2020 peuvent être exemptées de LSC3 comme prérequis pour la formation ANX1. Il est tout de même fortement recommandé de la suivre pour être au fait du nouveau contenu théorique, pour consolider vos apprentissages antérieurs et pour apprendre les signes associés aux graphiques. Pour bénéficier de l'exemption ou pour plus d'informations, veuillez contacter formation@saccade.ca.